

Vœux du Maire le 10 janvier 2020

Un grand merci à Yves Pol Ruelloux, professeur à l'école municipale de musique, et aux enfants et jeunes de l'orchestre second cycle, ou de l'atelier impro.

Votre prestation favorise l'esprit de convivialité de ce temps partagé des vœux !

Monsieur Le Député,

Monsieur le Sénateur,

Mesdames et Messieurs les Maires ou leurs représentantes et représentants,

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal des adultes et des enfants,

Mesdames et Messieurs les représentants de Lorient Agglomération,

Messieurs les représentants des corps constitués de la gendarmerie et des pompiers, Capitaine Delva, Lieutenant Camenen,

Mesdames et Messieurs les artisans et les commerçants,

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles et du collège,

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous salue chaleureusement et je vous souhaite à toutes et à tous, la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Après quelques réflexions que je souhaite partager avec vous sur le monde et notre pays, je porterai notre regard sur le

travail réalisé et je vous présenterai quelques prolongements, déjà abordés en Conseil Municipal.

La vie de notre commune s'inscrit dans notre territoire national, mais également dans le mouvement mondial qui touche l'ensemble des habitants du monde.

Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, les grands problèmes mondiaux avec les guerres qui entraînent l'arrivée de nouvelles populations de migrants, les bouleversements climatiques qui arrivent à grand pas...

Dans une chronique du journaliste Renaud Girard, que j'ai lue dans le Figaro, celui-ci écrit : "l'Histoire retiendra la décennie 2010-2019 comme celle où les occidentaux perdirent leur leadership sur les affaires du monde... Le fait majeur est l'irruption de la Chine, qui a fait alliance avec Moscou dans l'arène stratégique internationale...et qui veut devenir la 1^{ère} puissance mondiale incontestée avant 2049.

Les divisions économiques comme idéologiques, que le phénomène Trump ne fait que mettre en lumière, constituent au sein de l'Amérique, de l'Europe, de l'Alliance Atlantique des plaies difficiles à cicatriser. Au point qu'on peut se demander si la décennie 2020-2029 ne portera pas le coup de grâce de l'alliance des Nations d'Occident".

Le Président Macron, dans son discours des vœux le 31 décembre faisait le vœu d'une Europe souveraine fière alliant liberté et solidarité, "Faisons une décennie française et européenne..." disait-il !

Dans un contexte dominé par une actualité faite d'insatisfactions de tous types dans notre pays qui se porte pourtant plutôt mieux, nous ne mesurons pas que l'Europe fait

face à une offensive de la super puissance chinoise qui veut lui imposer ses choix économiques et aussi sociétaux et stratégiques, notamment avec la 5G qui sera mise en place en 2020 en Europe. La 5G est le réseau mobile de 5^{ème} génération qui ouvre le très haut débit à l'échange des données sur tablettes et smartphones. Il ouvre l'internet des objets et de gigantesques progrès. La concurrence se fera entre la Chine et l'Europe. La 5G, qui n'est pas la 4G +1 mais la 4G fois 100, sera l'infrastructure dont dépendront nos organisations tel notre système de santé par exemple.

Comme l'écrit François Heisbourg dans l'édito du Ouest France du 31/12 dernier, "le problème est que la Chine est une cyber-dictature, première autocratie de ce type dirigée par un parti communiste affichant sans fard sa filiation idéologique et qui contrôle toute entreprise chinoise...".

Oui, nous savons avec quelle force les nationalismes, les totalitarismes peuvent emporter les démocraties. L'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien fragile qu'il nous faut préserver, les événements récents en Iran attestent encore plus cette fragilité.

Aussi, notre devoir de mémoire est essentiel. Messieurs les anciens combattants ici présents, nous les élus, sommes honorés d'être à vos côtés, avec les enfants de nos écoles présents également, pour représenter la République et les valeurs qu'elle porte, Liberté, Egalité, Fraternité.

Renforcer l'unité de la nation est un vœu que nous pouvons tous faire pour la nouvelle année !

Le 15 mars dernier, nous sommes plusieurs élus du Conseil Municipal des Adultes à avoir accompagné à Paris 30 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes pour la visite du Sénat et de

l'Assemblée Nationale. Je pense que c'est une journée dont ils se souviendront longtemps.

Je remercie nos parlementaires qui ont préparé notre arrivée pour leur accueil et leur disponibilité.

Si l'année 2018 s'est terminée avec les manifestations sociales des revendications des Gilets Jaunes...L'année 2019 ne s'est pas terminée dans une ambiance de fêtes. La grève des transports ferroviaires divise les Français.

Certes à Languidic, nous ne nous sommes peut-être pas si concernés, mais nous avons dans nos entourages des parents, des enfants qui vivent mal ce blocage durable du pays.

Dans une démocratie moderne, le gouvernement et les partenaires sociaux devraient d'emblée être capables d'engager une négociation sur tout sujet social important.

En France, ce n'est pas ainsi que se passent les choses. D'un côté, il y a un président et un gouvernement et de l'autre les syndicats. La résistance s'organise autour de la grève, droit légitime, mais qui s'accompagne d'un blocage du pays.

J'ai trouvé intéressant de reprendre les éléments cités par Christian Lequesne, Professeur à Sciences Po Paris et que j'ai pu lire dans un récent Point de Vue du Quotidien Ouest France titré "la France et la modernité sociale". Je cite : "La réforme des retraites met au jour une série de pathologies françaises anciennes :

La première est un faible degré de confiance entre les Français que traduit cette représentation du sort de l'autre comme meilleur que le sien.

La deuxième est une croyance faible dans l'égalité formelle. Chacun défend son statut particulier et refuse de le confronter au sort de l'autre dans une négociation globale.

La troisième est le refus du pragmatisme. Parler d'espérance de vie qui augmente ou de pénibilité mieux contrôlée ne fait pas partie des discours audibles...".

Fin de la parenthèse, revenons sur nos terres communales exploitées par les agriculteurs.

Je salue la proposition du gouvernement de porter à 1 000 € à partir de 2022 le montant des plus basses retraites, dont celles des agriculteurs.

Les agriculteurs nourrissent les hommes, là est la première mission de l'agriculture !

Ils subissent les prix qui leur sont fixés, commerce mondial oblige disais je plus haut. Depuis 60 ans, la production augmente et l'agriculture s'adapte aux nouveaux enjeux, mais les prix agricoles n'ont pas évolué. Rappelons-nous leur grande inquiétude liée aux négociations commerciales entre l'Union Européenne dans le cadre du CETA (importations du Canada) et du MERCOSUR (Importations du Brésil, de l'Argentine, d'Uruguay, du Paraguay) : peur pour une filière bovine déjà en crise !

Les agriculteurs subissent aussi parfois les invectives liées aux contraintes de leur exercice, invectives de personnes qui font du bio intégrisme primaire, qui parlent sans chiffres et sans rien connaître à la situation des agriculteurs !

Concilier une agriculture économiquement viable, dynamisant les campagnes, avec les aspirations des consommateurs, voilà le défi qui annonce un changement de modèle. C'était bien là le sens du vœu du Conseil Municipal du 23 avril dernier demandant au gouvernement et aux pouvoirs publics d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs

dans la mutation de leur modèle de production agricole afin qu'ils vivent dignement de leur travail.

Ce mandat qui se termine a été marqué par des événements exceptionnels. Le terrorisme est entré dans nos communes (souvenons-nous des attentats à Charlie Hebdo et au Bataclan à Paris en 2015, à Saint Etienne du Rouvray en 2016...), et nous avons intégré alors ce risque en adoptant des dispositifs de vigilance. Nous avons appris à travailler encore plus avec les forces de l'ordre, avec les pompiers également pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Que de changement depuis 2014 ! Les collectivités territoriales que sont les Régions, les Départements, les communes, tout comme les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont vécu cette mutation voulue par le législateur, de la centralisation des services (par exemple pour les cartes d'identité, pour les services financiers...) en passant par le transfert des compétences, la dernière étant la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations depuis le 1/1/2018...

Certains citoyens peuvent le vivre comme une crainte d'une déconnection des réalités de terrain par l'Etat, comme une diminution aussi du service de proximité et un risque de perte de cohésion sociale. Je l'ai entendu dans mon bureau, tout comme les mouvements des Gilets Jaunes l'ont en partie démontré.

Commencées en 2013, les baisses drastiques des dotations de l'Etat nous ont obligés à nous adapter, à réfléchir pour repenser les organisations. Ainsi, nous avons décidé à Languidic, dès le 1^{er} janvier 2016, de l'application du temps de travail réglementaire de 1607 h pour nos agents

communaux. Pour les collectivités ou les EPCI qui ne l'ont pas fait, la Loi les y oblige en 2020.

Dans le respect de mes engagements, le Régime indemnitaire est revalorisé pour nos personnels depuis le 1^{er} janvier 2020.

Toujours, nous avons agi en gardant la finalité de notre mission de service public, c'est devant nous que nous avons regardé pour avancer. Nous avons enrichi nos décisions en associant les citoyens et les associations à l'élaboration de nos projets : pour la voie partagée à Pont Er Pache, pour l'aménagement de lots constructibles à Kercadic, pour la salle polyvalente à Kergonan, pour la Maison des Associations...pour ne citer que ceux-là.

Mon discours ce soir, le dernier, sera une sorte de point d'étape de fin de l'engagement pris il y a 6 ans et aussi une ouverture pour un avenir préparé et ouvert, fil rouge de ma présentation.

Je suis très satisfaite de vous dire que notre commune de Languidic se porte bien :

- la santé financière de la commune est saine,
- la poursuite des investissements est possible, grâce au respect du suivi de la stratégie foncière du mandat et à l'évolution maîtrisée des dépenses,
- ainsi, la commune pourra s'engager dans des projets structurants par des emprunts.

Voici des chiffres positifs qui démontrent son attractivité.

Au 1^{er} janvier 2020, chiffres INSEE, la population totale qui compte la population municipale et hors communale (étudiants) est de 8119 habitants, contre 8055 en 2019.

C'est la population municipale qui sera retenue, soit 7971 pour ce qui concerne l'attribution des dotations.

Les naissances confirment leur stabilité : 75 en 2017, 79 en 2018, 78 en 2019.

En matière de constructions :

Nous notons une augmentation des permis de construire en 2019

- 64/54 en 2018, soit le plus haut taux depuis 2012.
- Dont notamment 7 bâtiments agricoles/1 en 2018 et 9 locaux industriels et commerciaux/6 en 2018.
- 230 demandes de certificats d'urbanisme, soit également le plus haut taux depuis 2012.

Lorsque je demande aux nouveaux arrivants de la commune les raisons de leur venue, ils me répondent :

- 1) la situation géographique liée à la proximité de la voie rapide pour aller à Lorient, Vannes ou Pontivy,
- 2) le prix des biens, maisons et terrains.

Ce dynamisme est confirmé par les frais de mutation liés aux transactions immobilières communales qui sont en forte augmentation, de 185 321 € en 2017, 205 852 € en 2018 à 268 817 € en 2019 et confirmé également par les organismes bancaires de la commune.

Un avenir préparé et ouvert :

Fort de sa volonté d'accueillir de nouvelles familles, la commune a gardé en propriété les terrains des lotissements des Chênes et de Coët Mousset pour maîtriser le prix du foncier.

Les terrains du lotissement des Chênes sont en vente : 15 maisons dont 3 logements sociaux qui seront construits par Lorient Habitat.

Pour le terrain de Coët Mousset, Madame la Préfète de Région Bretagne a prescrit une seconde phase de fouilles qui va se dérouler ce 1^{er} semestre, suite à la découverte de vases de l'âge du Bronze Ancien (-1800) et du Néolithique (-6000-3000) lors de la 1^{ère} phase. La société retenue est EVEAH pour un montant de 323183,50 € HT.

Ces travaux de fouilles peuvent bénéficier, sous conditions, d'un financement :

- de l'Etat au titre du Fonds National pour l'archéologie préventive
- de Lorient Agglomération au titre du Plan local de l'Habitat.

La poursuite des études d'aménagement confiées au Cabinet A3 paysages de Brest se fait en parallèle du déroulement des fouilles, ne retardant pas ainsi le processus. Le lotissement est, sous réserve des essais géotechniques, constitué de 141 lots dont :

- 3 macro lots réservés à des bailleurs sociaux : 10 maisons individuelles pour chaque macro lot.
- et, 111 lots accueillant des maisons individuelles. Le lotissement sera aménagé en 3 phases.

Le projet immobilier de la rue de la Résistance, dont le cabinet de Fabien Coudriet est chargé de l'opération prend du retard puisque la démolition était prévue en fin d'année. En effet, Lorient Habitat a souhaité regrouper dans un même appel d'offres les marchés concernant les 3 maisons du lotissement des chênes et la construction de l'immeuble de 7 logements et des 3 maisons en lieu et place des logements communaux et du Bar l'Escale. Ces constructions d'habitat social se font dans la continuité des logements neufs de Tréauray, de Kergonan et de la rue de la Libération

L'attractivité ne se décrète pas, elle se construit. Pendant 6 ans, la commune s'est appliquée à mettre en œuvre une politique enfance-jeunesse qui répond aux besoins du territoire en proposant des services adaptés aux familles

Après le "Jardin des enfants" ouvert en 2016 qui regroupe le Relais Assistantes Maternelles et le lieu d'Accueil Enfants Parents, et qui accueille les enfants sur le temps périscolaire, nous avons reconstruit le Multi-Accueil "Ti Loustics", inauguré le 11 Mai dernier

Créé en 2012, ce service, sous délégation des PEEP 56, accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans. A la suite d'un problème de mэрule, la décision a été prise en 2017 de reconstruire une nouvelle structure pouvant accueillir à terme 20 places pour un coût de 903 316 € HT subventionné à 38%.

Considérant de nouvelles demandes de familles en instance, une augmentation étant conforme aux orientations définies avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Municipal a décidé le 16 décembre dernier de porter la capacité du Multi-Accueil à 18 places, la commune de Quistinic dispose également d'une place.

Dans la maison de l'ancien multi-Accueil, nous avons reconstruit la maison des Associations. Pour un coût de 486 960,62 €, La Maison, devenue une coque vide, a été repensée afin de proposer 2 salles de réunions, pouvant être réservées à l'accueil de la mairie, et 8 bureaux, pouvant être mutualisés. 12 associations occupent les locaux depuis octobre dernier.

Accueillir, c'est pouvoir disposer d'équipements sportifs ou de loisirs. Nous avons poursuivi la réhabilitation des locaux sportifs, la salle Lucien Bigoin, les écoles, particulièrement à

Georges Brassens, la salle Jo Huitel, la salle de Tréauray, la maison funéraire.

La construction de la salle polyvalente a commencé à Kergonan, en septembre dernier, pour environ 14 mois de travaux. Le projet a été confié au cabinet d'architecture AGA d'Auray. Dans le cadre d'une démarche environnementale, le projet répond à des critères de développement durable, par le choix de son implantation et de son architecture, et par le choix des matériaux de construction et des options techniques. Nous avons élaboré le programme en partenariat avec les associations locales pour la déclinaison des besoins.

La surface est de 443 m², pour une salle d'activités de 200 m² avec un sol en parquet, des salles de réunion, de rangement, un office pour les soirées repas, des aménagements extérieurs tels barbecue, jeux d'enfants...

Cette salle à proximité de l'école Jules Verne pourra être un espace à disposition des enfants pendant le temps scolaire également. Elle sera un lieu de vie pour les associations qui participent à la dynamisation de ce village.

Le coût du projet est de 100 000 € HT, subventionné à hauteur de 42%.

Donner du sens à ce que l'on fait, c'est important !

Alors, j'ai souhaité que 3 toiles de l'œuvre de Lucien Pouëdras soient visibles dans l'entrée de la salle polyvalente à Kergonan. Avec des élus, nous avons choisi 3 scènes nommées comme suit : Jeux avec les vaches, La classe, La cantine d'avant 1950. Chaque tableau est accompagné d'un texte. L'aménagement architectural tient compte de ce choix.

Antoine de Saint Exupéry l'a écrit "On est de son enfance comme on est d'un pays".

Alors, je vous parlerai de Lucien Pouëdras, que beaucoup d'entre vous connaissent et de son œuvre dont les tableaux sont consacrés à la vie quotidienne languidicienne avant l'introduction de l'agriculture intensive. Né à Languidic, Lucien a grandi dans la ferme parentale, est parti vivre loin de Languidic pour étudier puis travailler. Depuis plus de 50 ans, il peint ses visions d'enfance fondatrices.

En 2003, son livre "La mémoire des champs" apporte une contribution à l'histoire environnementale de la Bretagne.

En 2008, il écrit un avant propos dans le livre "Languidic au fil des siècles".

En 2014, son livre "La mémoire des landes" en association avec François De Beaulieu rend aux bretons la mémoire de ces landes, élément essentiel de l'identité bretonne.

En 2018, le livre "50 ans de peinture" nous invite à reprendre les sentiers et chemins qui constituaient nos paysages d'autrefois.

J'ai eu grand plaisir à rencontrer à plusieurs reprises ce peintre talentueux pendant le mandat. Lucien Pouëdras a souhaité faire cession à la commune à titre gracieux des droits d'exploitation sur les versions numérisées des toiles, 400 environ, approbation faite par le conseil Municipal le 16/12 dernier.

Devant vous, je le remercie sincèrement. Je suis très heureuse de mettre en avant un enfant du pays et je sais qu'il est aussi heureux d'avoir fait ce choix pour sa commune, pour Kergonan.

Accueillir de nouvelles familles, c'est pouvoir disposer d'un nouvel équipement sportif.

Une étape importante et essentielle pendant ce mandat pour envisager un futur équipement sportif est l'acquisition des terrains de Coët Mousset. Il aura fallu plusieurs années et plusieurs rencontres avant et pendant ce mandat avec Emile Annic, le propriétaire, pour convenir de cet achat par la commune. Depuis juin, c'est chose faite ! La commune est propriétaire de l'ensemble des terrains. J'ai remercié en notre nom à tous Emile pour cette vente, son ancienne ferme était toute sa vie.

Actuellement, nous sommes au stade des diagnostics amiante et plomb avant démolition.

Je voudrais ici ce soir corriger une erreur lue dans l'Ouest France au lendemain du Conseil Municipal dernier. J'y ai lu qu'un équipement pourrait être construit après les constructions du lotissement. Ce n'est pas après, mais quand les futurs élus le décideront, considérant également que l'entrée du lotissement aura à intégrer cet équipement avec son environnement et les maisons actuelles.

Je sais que c'est une attente des languidiciens. Je suis très satisfaite de laisser une situation favorable et motivante !

Le cabinet L'Hyver-Brechet-Lohé de Pontivy est retenu pour un travail de diagnostic dans un premier temps pour la réhabilitation à suivre de la salle Jean Le Mancq. Les associations qui l'occupent ont été rencontrées.

Accueillir, c'est aussi proposer de nouveaux aménagements afin de répondre aux usages et favoriser la sécurité.

Après l'aménagement de l'aire de covoiturage à l'entrée du bourg, de la place du Bouilleur de cru sur la zone de Lanveur

au cours de l'année pour un montant de 188 968 € HT, nous avons souhaité valoriser la place des Fleurs, proche de la Chapelle des Fleurs pour un coût de 66 000 € HT. Ainsi, les stationnements sont mieux organisés, les piétons sont en sécurité et 2 places PMR sont proposées.

Laurent Egas du cabinet Horizons Paysages de Vannes est chargé du dossier de réaménagement et de réhabilitation de la place De Gaulle.

Au cours de l'année, nous avons visité des communes pour leurs aménagements, Quistinic et Lorient. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration pour un coût prévisionnel de 164 540 €. La volonté est de mettre en place un principe de zone 20, de refaire des revêtements grenailés pour avoir une couleur plus homogène de la place, d'atténuer l'image routière des parties circulées, et de végétaliser les pieds d'église.

La commune a également acheté le site de l'ancienne station-service, de 3 481 m², à l'entrée de la ville qui nous renvoie une image préjudiciable à tous, habitants et acteurs économiques. Lorsque j'ai reçu l'avis favorable du propriétaire suite à la négociation, j'ai été plus que ravie pour nous tous !

Le PLU prévoit la réalisation d'un espace vert mettant en valeur l'entrée de l'agglomération. L'étude d'aménagement a été confiée au cabinet Horizons Paysages de Vannes qui a fait une 1^{ère} restitution. Nous en sommes au stade diagnostic amiante avant démolition.

La construction d'un local venaison est prévue au niveau du bâtiment de l'ADRACEB à Lanveur afin que les chasseurs assurent leurs activités dans des conditions qui répondent à des normes de sécurité et d'hygiène Le cabinet PETR architectes

de Rennes a été chargé du diagnostic et du projet de faisabilité. Une première restitution a eu lieu en octobre dernier.

Agir pour la sécurité des languidiciens c'est aussi faciliter l'accès des secours. Pour cela, un énorme travail a été effectué tant par les élus que par les services pour la numérotation des 1 413 foyers qui n'avaient pas d'adresse précise. Un travail de fourmi, mais la fourmi est besogneuse. Nouveaux noms de rues, de chemins, d'impasses, numérotation métrique choisie au regard de l'habitat diffus...Un grand merci à tous !

De même, comme je vous l'ai déjà annoncé l'an dernier les études relatives au projet d'aménagement de la voie partagée, reliant le hameau de Lann Menhir, à partir de Kergrain Saint Nicolas jusqu'au village de Kergonan, sont inscrites au budget 2020. Une première réunion a été organisée avec le Département et Jérôme Rouillon du cabinet 2LM de Lorient. La voie partagée de Pont Er Pache est très appréciée des languidiciens, nul doute qu'il en sera de même à Lann Menhir ! Il reviendra aux futurs élus de poursuivre le travail engagé.

Historiquement, notre commune s'est distinguée par son accueil des entreprises. Ainsi, la commune a acheté le terrain de Quénécal en bordure de la voie rapide. Nous avons souhaité également pendant toute la mandature réhabiliter la zone d'activités de Lanveur, par l'aménagement des rues et leur sécurisation, par la mise en service de caméras de surveillance. Pour 2020, une nouvelle phase est prévue, ainsi que la mise en sécurité de la rue de la Poterie. Dans le cadre du projet d'extension de la zone de Lanveur, le Conseil Municipal a

validé la sollicitation d'une autorisation de défrichement à la DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Si nous accueillons de jeunes familles, une attention est aussi à porter à nos aînés. Ainsi, l'EHPAD a été l'objet de travaux pour une mise aux nouvelles normes de sécurité pour un coût de 100 000 €. Les échanges se poursuivent avec le Département et l'Agence Régionale de Santé qui sont nos interlocuteurs pour envisager un nouvel EHPAD. D'autres communes sont dans la même attente, considérant par ailleurs la problématique que représente l'insuffisance de places.

Faisant suite à un courrier adressé à l'ARS et au Conseil départemental précisant l'évolution très importante de la dépendance des personnes hébergées et l'inadéquation des moyens humains et architecturaux, des crédits complémentaires ont été accordés à l'EHPAD. Je remercie Monsieur le Directeur de l'ARS et le Président du Conseil Départemental de cette attribution qui permettra de renforcer les équipes notamment le Week-end.

Notre commune se distingue également par sa mise à disposition des personnels communaux auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ces conventions signées avec le SDIS peuvent désormais être prises en compte au titre de l'encouragement au volontariat. Au regard des éléments financiers communiqués par le SDIS, le montant des versements à assurer par Lorient Agglomération est de 5 159 € pour 2018, 4 519 € pour 2019 et 4 215,41 € pour 2020. Cette mise à disposition de nos personnels est une force pour notre centre de secours et contribue d'autant à un bon état d'esprit des agents de nos services techniques communaux toujours prêts à "servir".

Concernant la réhabilitation et l'extension du centre de secours, dont la maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet PETR architectes. Nous en sommes à la réception des propositions des entreprises suite à l'appel d'offres.

Le coût est de 480 000 € HT avec un subventionnement à hauteur de 52% à ce jour. Nous attendons la DETR phase 2 pour l'année 2020.

Dans le journal du 31 décembre dernier, la presse reprenait mes propos et notamment le projet du pôle médical qui reste à l'initiative des médecins.

En septembre 2017, le Conseil Municipal a décidé de l'acquisition du terrain rue de Fétan Berr, pour 179 000 € en vue de la construction d'un pôle comprenant une pharmacie et un pôle de santé pluridisciplinaire.

La commune a ensuite confié la maîtrise d'œuvre de l'aménagement au Cabinet Nicolas pour une estimation des coûts de viabilisation établie à 300 000 €.

Aujourd'hui, la pharmacie est construite. Le pôle médical est toujours en cours d'élaboration.

L'agglomération :

Ma réflexion se portera sur la notion même de territoire, pas sur les compétences désormais transmises ou acquises. Languidic fait partie de Lorient Agglomération et y a bien sa place !

Depuis 2014, deux conseillers communautaires vous y représentent, François Le Louer et moi-même.

Nous avons argumenté dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale, le maintien du Refol en tant que zone d'activités économiques. Cela n'a pas été si évident, même si l'agglomération avait acheté à la commune ces terrains au

cours du mandat précédent. Les élus communautaires portent leur regard sur d'autres sites et pas sur l'extrémité Est du territoire, "coûteux en aménagement" diront certains, "les entreprises ne sont pas intéressées" diront d'autres...

Au final, nous avons obtenu ce classement, l'avenir dira la suite.

Également, la centralité de Tréauray a été maintenue en "village" au même titre que Kergonan, ce qui autorise la construction dans le village et le maintien voire l'extension de l'activité commerciale. Je vous avouerai que rien ne fut gagné d'avance pour Tréauray. Ensemble, François et moi-même, avec l'écoute des uns et des autres, nous avons avancé dans le bon sens pour notre commune.

La commune est toujours facilitatrice pour soutenir des citoyens face à des demandes concernant les compétences de l'Agglomération. Mais, il m'arrive de recevoir des courriers tempêteux, même s'ils sont peu nombreux ! Je cite pour exemple les bus !

Le réseau de transports a été revu au 6 janvier 2019. Cela n'a pas été sans poser des problèmes qui ont été pour la plupart corrigés.

A l'heure où l'agglomération ne doit pas augmenter ses charges de fonctionnement de plus de 1,3%, à l'heure de réfléchir à de moindres dépenses sur un territoire qui possède un nombre de km à parcourir par les bus supérieur à d'autres agglomérations, je redis que la spécificité même de notre territoire communal est à prendre en compte. La desserte des hameaux est essentielle dans une commune comme la nôtre.

Languidic a fortement participé à réduire ces km quand, dans le cadre de la réorganisation du temps scolaire nous avons revu dès septembre 2018, l'heure du début des cours. Tous,

écoliers et collégiens commençant à 8h30, un horaire de bus a été supprimé.

Enfin, je voudrais aborder l'autonomie fiscale des communes.

La taxe d'habitation : en supprimant les ressources fiscales et financières des communes, la suppression de la TH affecte plusieurs critères intervenant dans la répartition des dotations et des dispositifs de péréquation. A ce jour, nous n'en savons pas davantage. L'Etat a annoncé que des travaux sont confiés au Comité des finances Locales et aux parlementaires pour adapter les critères des ressources.

Je souhaite le meilleur pour notre commune.

Les propos techniques qui suivent sont plus à l'adresse des futurs élus communautaires puisqu'il s'agit de l'instauration d'un pacte financier entre les communes et Lorient Agglomération.

Ainsi, Lorient Agglomération a lancé une étude portant d'une part sur les modalités de calcul de la Dotation de Solidarité Communautaire, de 53 000 € pour Languidic, considérée comme compensatrice et non "péréquatrice". Et, d'autre part, sur l'Attribution de Compensation de 143 000 € annoncée comme n'étant "plus justifiée depuis 2015", soit un total de 200 000 € pour notre commune qui peut être remis en cause ! Ces accords ont été convenus lors de l'entrée de la commune dans Cap L'Orient au 1^{er} janvier 2000 et lors des transferts de charges lors du transfert de la compétence "déchets".

L'autonomie financière communale est encore une fois interrogée et, la variable d'ajustement ne peut pas toujours être en défaveur des communes.

Mon propos invite à une vigilance pour les futurs élus qui auront à se positionner pour au moins ne pas perdre, si, au regard des autres communes ces dernières auront à gagner.

Pour ce dernier discours ce soir, mes remerciements s'adressent à :

Toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer par leurs financements :

- l'Etat, Merci à Monsieur le Sous-Préfet Pierre Clavreuil attentif à nos demandes,
- la Région,
- le Conseil Départemental,
- la Caisse d'Allocations Familiales,
- Lorient Agglomération pour l'attribution de 100 000 € au titre du Fonds d'Intervention Communal pour la salle à Kergonan et le fonds de concours de 144 000 € pour la réhabilitation de centre de secours.

Je remercie personnellement nos représentants élus : J.M. Jacques, député, le sénateur J. Le Nay, la sénatrice et conseillère départementale M. Jourda, nos conseillers départementaux, J. Le Ludec, J.R. Kervarrec qui ont su se montrer présents et disponibles.

Je remercie nos partenaires que sont la PMI, les PEEP 56, délégataire du multi-accueil.

En matière de sécurité, je remercie :

Le Capitaine Delva, responsable du groupement de gendarmerie de Languidic, le Lieutenant Camenen, chef du centre de secours et Pascal le Jean, Policier Municipal qui agissent dans la complémentarité pour une sécurité renforcée des citoyens.

Je remercie les personnels des services de Lorient Agglomération pour le travail réalisé dans le cadre des compétences de l'EPCI, mais aussi dans le cadre des conventions entre la commune et l'Agglomération. Au titre de ma délégation de vice-présidente, j'ai beaucoup appris lors de nos réunions de travail, notamment lors des jurys de recrutement, avec les directrices, directeurs, responsables. J'ai eu pour volonté de toujours être facilitatrice dans les instances que je présidais, CT, CHSCT, CAP. Merci à tous les personnels !

A Languidic, je travaille avec des personnes soucieuses également du bien public, des responsables de service soucieux de bien faire, ne comptant pas leur temps bien souvent, des personnels municipaux, du CCAS, de l'EHPAD soucieux de leur mission de service public.

Nos instances du personnel que sont le Comité technique et le CHSCT sont des lieux d'échanges dans l'écoute des avis de chacun pour avancer ensemble au service des languidiciens.

Partager des valeurs de respect, de confiance. C'est le cas chaque jour depuis toutes ces années. Je vous remercie toutes et tous.

En particulier, je veux remercier publiquement au nom de la municipalité et en mon nom personnel le Directeur Général des Services, Monsieur Philippe Grasset.

Philippe, je te remercie pour ton implication, ton dévouement au service de nos concitoyens. Merci aussi pour ton soutien au quotidien. Je peux toujours compter sur toi, mes collègues Maires comprennent l'importance de mes propos.

Ce mandat touche à sa fin :

Languidic, une commune où j'ai pris racine il y a 38 ans.

Me voilà devant vous quasi au terme de mon engagement d'élue pris il y a 19 années : de 2001 à 2014, en tant qu'adjointe et Maire depuis que vous m'avez accordée votre confiance il y a 6 ans.

De 2001 à 2008, adjointe au personnel et à la jeunesse.

De 2008 à 2014, adjointe au personnel, aux affaires scolaires et à la culture. L'investissement était déjà important au regard des dossiers à travailler avec les services, tels la mise en place des 35h à la commune, au CCAS, à l'EHPAD, la création du service jeunesse, la révision du statut des enseignants de musique, la mise en place des rythmes scolaires dès 2013...et j'en passe...

Maire de Languidic : c'est un honneur depuis le 28 mars 2014. J'ai assumé mes responsabilités, parfois seule, (c'est la fonction de Maire qui le veut dit-on) et entourée de femmes et d'hommes qui m'ont suivie.

Être élu de terrain, ce n'est pas discuter sans fin sur des idéologies, c'est être confronté au réel, c'est trouver des solutions à des problèmes concrets.

Être élu, c'est un engagement, une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

J'encourage ceux qui souhaitent continuer la route pour les semaines qui viennent et j'apporte mon soutien à Loïc Le Picard.

Je remercie les élus :

Je pense aux élus de la majorité, à tous ceux qui ont su montrer leur engagement, leur investissement, leurs valeurs partagées au service de nos concitoyens. Merci à vous !

Je ne veux pas oublier les élus des groupes d'opposition avec qui, au-delà de nos différences, de nos divergences parfois, nous avons pu débattre utilement pour l'avenir de Languidic.

Merci à vous !

Une belle aventure, dans laquelle je me suis fortement investie, toujours avec la volonté d'être la plus juste, rigoureuse, pugnace et persévérante, et optimiste aussi mais un optimisme conscient pourrais-je dire.

Les languidiciens savent dire les choses et je garderai la mémoire de la qualité de nos propos échangés, parfois avec fermeté, toujours dans le respect. Je garderai un excellent souvenir de ce temps à votre service.

Merci à vous pour votre confiance et votre encouragement lors de nos rencontres pour l'accomplissement au quotidien de ma noble et délicate mission !

Une mission passionnante, mais je choisis de ne pas me représenter pour une vie plus centrée sur ma famille et sur moi-même.

Bien vivre ensemble, tisser le lien social chaque jour, c'est cet état d'esprit qui anime notre ville et tous ceux qui par leur investissement la font vivre.

Nous voilà au terme de mon discours, un peu long comme souvent, je vous remercie pour votre écoute et, sans oublier d'avoir une pensée fraternelle pour nos citoyens les plus fragiles ou dans la peine, je vous présente avec les Conseils Municipaux des Adultes et des Jeunes, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de solidarité, de bonheur.